

Dr Jacqueline FRAYSSE

Réf. : JF/DK

Nanterre, le 13 août 2015

Monsieur Martin HIRSCH
Directeur de l'Assistance publique
– Hôpitaux de Paris
3 avenue Victoria
75004 PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre réponse datée du 16 juillet au courrier que je vous ai adressé le 23 juin dernier.

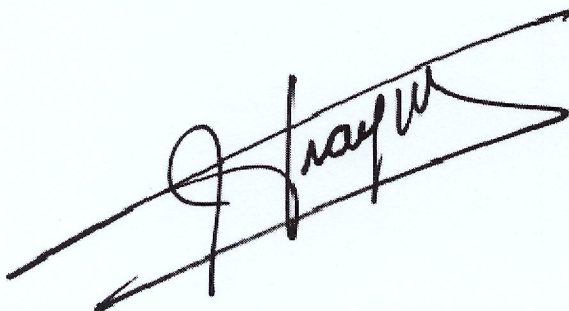
Je regrette que vous ne répondiez pas à la préoccupation que j'y exprimais concernant le développement de la chirurgie ambulatoire à l'hôpital Louis Mourier de Colombes.

En effet, si vous rappelez dans votre courrier l'accord cadre de partenariat conclu en décembre 2014 entre le Préfet de police de Paris et l'AP-HP, vous omettez de préciser que le développement de la chirurgie ambulatoire à l'hôpital Max Fourestier de Nanterre est une des contreparties essentielles aux nombreux transferts d'activités médicales qu'il prévoit vers l'hôpital Louis Mourier. Celui de la pneumologie, en juin dernier, signe le début de la mise en œuvre concrète de cet accord de coopération entre les deux hôpitaux.

Je déplore plus encore de lire à nouveau dans la presse, et cette fois-ci dans le journal interne des Hôpitaux universitaires Paris Nord Val-de-Seine dont vous ne pouvez ignorer le contenu en tant que directeur général de l'AP-HP, la confirmation du développement d'une plateforme ambulatoire à Louis Mourier.

Face à cette dernière affirmation publique, je souhaite que vous m'expliquiez comment le processus de coopération peut se poursuivre dans le respect de l'accord cadre dont une des conditions essentielles est vraisemblablement d'ores et déjà remise en cause.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Jacqueline FRAYSSE
Députée des Hauts-de-Seine

Copie à Marisol Touraine, Ministre de la Santé
Michel Cadot, Préfet de police de Paris
Christophe Devys, directeur de l'ARS
François Crémieux, directeur du GH HUPNVS